

## Augmentation du financement départemental du logement locatif social pour 2011

**Les moyens mis en 2011 à la disposition du Département de l'Eure, délégataire des "aides à la pierre" ont été majorés du fait de l'allocation exceptionnelle de crédits (182 600 €) pour la réhabilitation de logements locatifs sociaux à Bernay. La dotation 2011 pour le financement du logement locatif social passe ainsi de 433 000 € à 615 600 €**

L'année 2011 est la 5<sup>e</sup> année de la convention de délégation de compétence ayant pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour une durée de six ans. A ce titre, les objectifs fixés et les moyens mis à disposition pour l'année 2011 prennent en compte les projets prévus en programmation. Un ajustement a donc été effectué d'année pour prendre en compte la dotation exceptionnelle pour Bernay.

### **Les objectifs quantitatifs prévisionnels pour 2011**

Les objectifs prévoient la réalisation par construction neuve ou par acquisition-amélioration de **354 logements locatifs sociaux**, de 20 logements en location-accession, ainsi que la réhabilitation de 92 logements locatifs sociaux à Bernay (90 logements collectifs et 2 logements individuels, immeubles Iris et Lilas d'Eure Habitat) dans le cadre de la réserve ministérielle.